

# CONSEIL MUNICIPAL de ABSCON

\*\*\*\*\*

## PROCÈS-VERBAL de la réunion du 30 JANVIER 2023

\*\*\*\*\*

### APPEL DES ÉLUS PAR LE MAIRE

Cet appel permet de constater \_\_\_\_\_**23**\_\_\_\_\_présents à l'ouverture de la séance

**Monsieur Patrick KOWALCZYK procède à l'appel des conseillers municipaux et constate que le quorum est atteint.**

Présents :

KOWALCZYK Patrick, Maire

FOURMAUX Jean-Michel, BOUGARAN-MOREAU Maryse, JASNIAK Denis, DANIELEWSKI-ROUSSELLE Viviane, CHARLET Philippe, ANDRIS-RAUX Régine – Adjointes

POULAIN Michel, HOUSEZ-VITTET Claude, CONETTA Michele, TRZAN Jean-Marc, LESIEUR-DENIS Brigitte, MÉNISSEZ-FURMANIAK Elisabeth, CATTOEN Jean-Luc, DECHERF Corinne, DABANCOURT Thierry, GRODZISKI-KOPEC Valérie, GRANATO Eric, LEBRESNE-NESELAIRE Carole, RÉGNIEZ Alain, DHORDAIN-DETROYE Odile, BUEMI Carmela, RASET Florimond, DELOGE-QUERCY Laetitia, Conseillers municipaux

Absents excusés :

NELAIN-WYART Christine (procuration à Patrick KOWALCZYK), NÈVE Michèle (procuration à Jean-Michel FOURMAUX), DEBOFFE Nicolas (procuration à Michel POULAIN) - Conseillers municipaux

Absents non excusés :

### DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Sur proposition de Monsieur le Maire, Madame **Claude HOUSEZ** a été désignée secrétaire de séance.

### EXAMEN ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2022

- Budget communal – Décision modificative n° 3
- Budget communal – admission en non-valeur des recettes irrécouvrables
- Travaux qualitatifs du cimetière et ses abords – fin de chantier
- Travaux qualitatifs du cimetière et ses abords – demande de versement de fonds de concours auprès de la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut (CAH)
- Restauration scolaire – modification des tarifs des repas
- Location des salles communales et location de matériel – modifications de la tarification des règlements internes
- Centre de Gestion du Nord – Pôle prévention Santé – convention d'adhésion aux services de prévention
- Centres de loisirs – modification de l'indice majoré des animateurs

## **BUDGET COMMUNAL - DÉCISION MODIFICATIVE N° 4**

### Synthèse des écritures :

A la demande de la perception, il est nécessaire d'effectuer de nouvelles écritures budgétaires permettant d'accroître les crédits alloués aux chapitres 011 (charges à caractère général) pour mandater les frais de trésoreries et certaines factures EDF émises après paiement.

BPCE = 3 077€

EDF = 1 781.60€

Total => 4 858.60 €

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Crédits en €</b>	<b>Détail</b>
011	Charges à caractère général	4 900	60612 (énergie) 627 (services bancaires)
70	Produits des services	4 900	7067 (redevances services périscolaires)

### **VOTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **ECOLE MARIUS ASSEZ - TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE - DOSSIERS DE SUBVENTIONS**

*Afin de satisfaire aux normes en vigueur, des travaux de rénovation énergétique sont programmés aux écoles Marius Assez et Jules Ferry.*

*Le coût de ces travaux étant assez conséquent, il est souhaitable de les étaler sur les trois prochaines années, à savoir :*

- Phase 1 2023 travaux énergétiques de l'école Marius
- Phase 2 2024/2025 travaux énergétiques de l'école Jules Ferry + transformation des abords des deux écoles.

*Le coût de cette 1<sup>ère</sup> phase est estimé à **741 374 € HT** (soit 889 648,80 € TTC).*

*Un appel d'offres sera programmé dans les semaines à venir.*

*Ces travaux peuvent bénéficier de plusieurs subventions dont il faut dès à présent établir les dossiers.*

*Il s'agit :*

- Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour un montant de **244 653,42 €**
- Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour un montant de **244 653,42 €**
- Dotation de Ruralité (CAPH) pour un montant de **200 000,00 €**
- Fonds de concours de la CAPH pour un montant de **148 360,29 €**

*La part communale serait de 148 360,29 €*

*Il est donc demandé aux Membres de l'Assemblée d'autoriser Mr le Maire à établir les dossiers de subventions DETR/DSIL/RURALITE/FONDS DE CONCOURS et de signer tous les documents s'y référant.*

### **VOTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **CENTRES DE LOISIRS 2023 - DROITS D'INSCRIPTIONS ET PLAFOND ANNUEL RESSOURCES**

*La Commune organise des accueils de loisirs pour les enfants âgés de trois à seize ans à chaque période de vacances scolaires selon les périodes ci-après.*

A noter que cette année il sera expérimenté le centre à la journée pour les vacances d'avril uniquement.

- du lundi 13 au vendredi 24 février 2023 (vacances d'hiver)

- du lundi 17 au vendredi 28 avril 2023 (vacances de printemps)

- du lundi 10 au vendredi 28 juillet 2023

- du lundi 31 juillet au vendredi 11 août 2023

- du lundi 23 octobre au vendredi 03 novembre 2023 (vacances de la Toussaint)

- du mardi 26 au vendredi 29 décembre 2023 et du mardi 02 au vendredi 05 janvier 2024 (uniquement pour les 6-16 ans)

Il est proposé de ne pas augmenter les droits d'inscriptions

## VOTÉ À L'UNANIMITÉ

### CENTRES DE LOISIRS DE NOEL 2022 - DEMANDES DE REMBOURSEMENTS

Deux enfants inscrits au centre aéré de Noël 2022 n'ont pas pu y participer pour des raisons de santé. Les parents de chacun d'entre eux ont fourni les certificats médicaux ou d'hospitalisation qui permettent le remboursement des frais engagés.

Il convient de ce fait de procéder au remboursement comme suit :

Nom enfant	Prix réglé	Période concernée	Montant à rembourser
DECAUX Laïa	22,50 € pour 2 semaines	Du 26 au 30 décembre	11,25
NORE Aylan	25,50 € pour 2 semaines	Du 26 au 30 décembre	12,75
<b>TOTAL DU REMBOURSEMENT</b>			<b>24,00</b>

## VOTÉ À L'UNANIMITÉ

### QUESTIONS DIVERSES

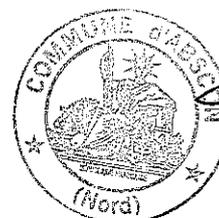
a) Informations sur les prochaines dates importantes :

- Vote du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 23 février 2023
- Réunion Commission Finances 09 mars 2023
- Vote du Budget Communal 23 mars 2023
- Vote du Budget CCAS 28 mars 2023

b) Prochaines manifestations :

- 05 février loto organisé par Ecole Julien Beauvillain
- 11 février repas organisé par la JSA
- 25 février repas organisé par le Judo
- Du 18 au 27 février fête foraine

Fin de séance = 18H30

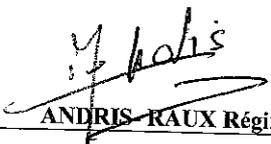
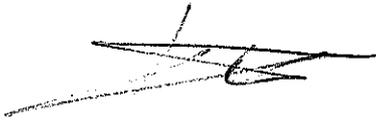
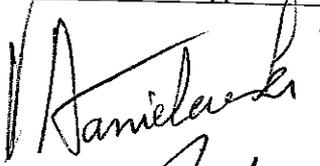
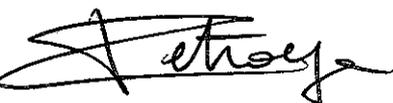
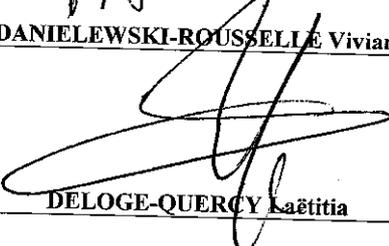
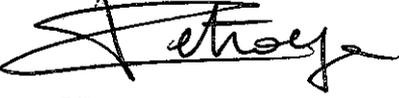
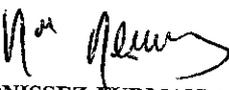


Le Maire,  
Patrick KOWALCZYK



CONSEIL MUNICIPAL DU **LUNDI 30 JANVIER 2023**  
ÉMARGEMENT DES CONSEILLERS

Suivent les signatures dans l'ordre alphabétique :

 ANDRIS-RAUX Régine	 BOUGARAN-MOREAU Maryse	 BUEMI Carmela
 CATTOEN Jean-Luc	 CHARLET Philippe	 CONETTA Michele
 DABANCOURT Thierry	 DANIELEWSKI-ROUSSELLE Viviane	 DEBOFFE Nicolas
 DECHERF-BLONDEAU Corinne	 DELOGE-QUERCY Laëtitia	 DHORDAIN-DETRUYE Odile
 FOURMAUX Jean-Michel	 GRANATO Eric	 GRODZISKI-KOPEC Valérie
 HOUSEZ-VITTET Claude	 JASNIAK Denis	 KOWALCZYK Patrick
 LESHEUR-DENIS Brigitte	 MÉNISSEZ-FURMANIAK Elisabeth	 NELAIN-WYART Christine
 NESCELAIRE-LEBRESNE Carole	 NÈVE Michèle	 POULAIN Michel
 RASET Florimond	 RÉGNIÉZ Alain	 TRZAN Jean-Marc

